"CELUI QUI S'ENDORT EN DÉMOCRATIE POURRAIT SE RÉVEILLER EN DICTATURE"

RENÉ CASSIN

bpost
P.B.-P.P.
BELGIE(N) - BELGIQUE

LE LIEN

BIMESTRIEL DE L'ASBL MAISON DE LA LAÏCITÉ DE FRAMERIES

N°19 MAI/JUIN 2015

Maison de la Laïcité de Frameries

Bureau de dépôt : 7000 MONS -N° d'agrément : P915730.
Editeur responsable : Max Grégoire, 6/26 rue Bosquètia, 7080 Frameries

Chères amies, chers amis,

si vous partagez nos convictions laïques
et si vous souhaitez soutenir notre action

n'oubliez pas de renouveler votre cotisation 2015

en versant le montant de 10 euros au compte
BE23 068-2226796-91

de la **Maison de la Laïcité de Frameries**

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères amies, chers amis laïques,

Si je me réjouis des très nombreux nouveaux membres qui, intéressés par nos activités et par la lecture de notre bimestriel, viennent rejoindre la famille laïque, je déplore que d'autres, se réclamant pourtant de la laïcité, oublient, par négligence ou par indifférence, - je n'ose croire que c'est par désintérêt -, de renouveler la modique cotisation annuelle, laquelle est avant tout symbolique et témoigne de leur attachement à notre mouvement.

Une laïcité qui, aujourd'hui, est menacée de toutes parts et a bien besoin de rassembler toutes ses forces. J'espère que mon message sera entendu et que demain, nous serons plus nombreux encore à défendre notre idéal d'égalité, de fraternité et de solidarité.

Ceci étant, aux uns comme aux autres, je ne résiste pas à conseiller la lecture du trimestriel de février 2015 du périodique Marianne qui est entièrement consacré à « La laïcité. Une valeur menacée ? ».Et pour vous mettre l'eau à la bouche, je vous livre, ici, in extenso, l'éditorial de son directeur, Eric Conan. Bonne lecture.

« Quand Marianne a décidé, il y a plusieurs mois de publier une sélection de grands textes sur la laïcité, c'était avec le sentiment de faire partie des derniers défenseurs de cette tradition moderne, en compagnie de Charlie Hebdo et d'un carré de militants regroupés au sein du Comité laïcité République.

Que s'était-il passé pour que la laïcité soit sur la défensive après avoir constitué pendant des décennies une valeur évidente de l'identité française ? Pour qu'elle soit de moins en moins défendue au terme d'un quart de siècle commencé avec sa trahison par la gauche et poursuivi par les ridicules bondieuseries de Nicolas Sarkozy ? Suspectés, ses partisans se voyaient traités de « laïcards » par un large front allant de Civitas à Besancenot en passant par la majorité du PS et de l'UMP, sans oublier rappeurs et éditorialistes. Un front ne communiant plus qu'au nom de « l'individu », des « communautés », des « minorités », des « différences » et du « multiculturalisme ».

Puis vint le choc des attentats de janvier 2015 : désormais tout le monde n'a plus que le mot « laïcité » à la bouche.

Les textes rassemblés par Marianne sont d'autant plus nécessaire pour en comprendre les exigences, ses bénéficiaires ayant fini par oublier la violence de son installation. Comprendre qu'elle ne s'oppose pas aux religions mais organise par la règle commune leur participation à la construction d'un monde commun. Comprendre pourquoi elle disparaissait dans le lieu de son apprentissage, l'école. Comprendre pourquoi ce qui fut exigé du catholicisme et du judaïsme ne l'était pas de la nouvelle religion française, l'islam.

L'espoir renaît de clore cette période d'oubli que l'on peut borner par deux citations. L'une, tirée de l'appel: « Ne laissons pas la parole aux fanatiques ! » lancé en 1989 à l'initiative de l'historien Mohammed Harbi par plusieurs intellectuels originaires d'une terre d'islam : « La société française ne saurait s'ouvrir sans réticence à des populations de tradition islamique que si ses fondamentaux ne sont pas remis en question. La laïcité est un de ses acquis ».

L'autre, plus récente, de Charb : « J'ai moins peur des intégristes religieux que des laïques qui se taisent ! ».

Daniel Sclavon

Van Beughem, «Nous sommes Charlie»,Spirou, Hors-série 16 janvier 2015, 78éme année, page 34.

DES NOUVELLES D'OUTRE QUIÉVRAIN

Fédération Nationale De La Libre Pensée
Membre de l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP)
10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS
Tél : 01 46 34 21 50 – Fax : 01 46 34 21 84
libre.pensee@wanadoo.fr – http://www.fnlp.fr

Manifestation nationale pour la défense de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat de 1905

La défense de la Laïcité exige l'abrogation de la loi Debré !

Tous à Paris, le samedi 5 décembre 2015 !

Manifestation nationale pour la défense de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat de 1905

La défense de la Laïcité exige l'abrogation de la loi Debré !

Tous à Paris, le samedi 5 décembre 2015 ! En décembre 2015, nous célébrerons le 110e anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 qui a institué la Séparation des Eglises et de l'Etat. Cette loi a fondé la laïcité de l'Etat en déclarant que la République assurait la liberté de conscience à toutes les citoyennes et à tous les citoyens. Pour cela, le principe de non-reconnaissance et de non-financement des cultes était établi.

Après les lois laïques scolaires de 1881, 1882, 1886 qui ont fondé la laïcité de l'Ecole publique, la République était enfin rendue à son sentiment de dignité, selon l'expression de Jean Jaurès. La Libre Pensée, les libres penseurs comme Ferdinand Buisson, Aristide Briand, Emile Combes, Jean Jaurès, Anatole France, les plus grands esprits libres de l'époque, allaient ériger un mur de séparation entre les Eglises et l'Etat (à l'instar de Thomas Jefferson, troisième Président des Etats-Unis).

La République proclamait que la religion était une affaire privée, chacun étant libre de croire ou de ne pas croire, la République devenait pleinement laïque et neutre sur le plan métaphysique. La République n'est pas chrétienne, juive, musulmane ou même libre penseuse. Elle est laïque !

Aujourd'hui, les plus graves menaces pèsent sur la loi de 1905

Formellement, aujourd'hui, la main sur le cœur, tout le monde se prononce pour la laïcité et pour la loi de 1905. Le débat sur les crèches chrétiennes, c'est-à-dire sur la présence de symboles religieux dans les Maisons de la République, a montré que de l'extrême-droite au Parti Socialiste, tout le monde est pour la loi de Séparation à condition de ne pas l'appliquer véritablement.

Pour tous les affidés du cléricalisme sournois, la religion n'est plus une affaire privée, elle est rentrée dans le monde du « culturel » qui cache mal le prosélytisme cultuel. On a vu cette chose édifiante : des Elus de la République se sont prononcés pour que la loi de 1905 ne s'applique pas au nom « d'accommodements raisonnables » qui pervertissent la notion de laïcité comme on l'a vu au Québec. Pour eux, la laïcité mène

à tout à condition d'en sortir.

Force est de constater que depuis la prière du 15 août 2012, sous la houlette de l'Archevêque de Paris, André Vingt-Trois, l'épiscopat catholique a décidé d'engager une bataille pour la reconquête chrétienne des emplacements publics. Au nom des « racines chrétiennes », les Evêques veulent imposer en France ce qu'ils voulaient imposer dans la Constitution de l'Union européenne.

Notre héritage est grec, celte, gaulois, romain, wisigoth, polonais, arabe, kabyle, espagnol et italien... Nos racines sont celles que nous nous sommes données à la Révolution française en déclarant le peuple souverain. La guerre médiatique, les caricatures, les menaces, les injures, puis les agressions commises par les cléricaux contre La Libre Pensée et les libres penseurs à l'occasion de Noël 2014 montrent à l'évidence que derrière l'invocation de la tradition catholique se montre une volonté récurrente d'imposer à l'ensemble de la société une façon de penser dogmatique. La religion tend à ne plus être une affaire privée.

Il n'a pas fallu attendre longtemps pour apercevoir le véritable objectif de ces nouveaux Croisés. De manière croissante, la présence du judaïsme et de l'Islam notamment, a été dénoncée avec force. Pour faire bonne mesure, ils ont associé à cette nouvelle croisade la dénonciation des Francs-Maçons. Il suffit de voir la haine et l'hystérie de

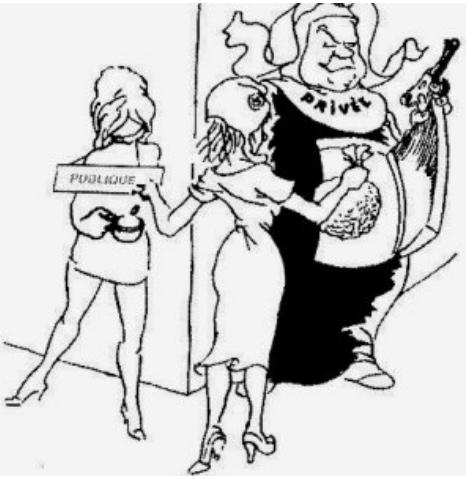

Philippe de Villiers, véritable initiateur, grâce aux lois de décentralisation, de la crèche au Conseil général de la Roche-sur-Yon, pour s'apercevoir que ce qui est visé fondamentalement est l'œuvre initiée par la Révolution française.

Tout cela s'inscrit dans le « Choc de civilisations » et de « l'axe du bien et du mal » qui ont mis le feu à la planète et qui sèment mort et désolation sur les continents.

C'est cela le véritable objectif de l'Eglise catholique : faire tourner la roue de l'Histoire à l'envers, mettre à bas l'œuvre de 1789. En finir avec la République une, indivisible, laïque et sociale pour un retour aux Anciennes-Provinces et au Concordat. C'est la revendication du retour au « privilège ecclésiastique » au nom de la « France éternelle ».

C'est le complément obligé de l'offensive du MEDEF pour liquider

tous les acquis de 1945. Celui-ci, en effet, exige la disparition du socle fondamental des droits et acquis sociaux. IL tente de briser tout le filet de protection des salariés édifié par des décennies de combat. Il veut instaurer le Contrat à durée déterminée (CDD) contre le Contrat à durée indéterminée (CDI). C'est la précarisation généralisée contre le Droit au travail. C'est le combat contre la République sociale.

La Reforme territoriale qui veut supprimer les communes et les départements s'inscrit dans une décentralisation qui doit beaucoup à Charles Maurras et rien à Jean Jaurès, ce n'est donc pas une surprise que ce soit elle qui ait été invoquée pour financer les ostensions limousines ou la crèche du Conseil général de Vendée.

C'est la même bataille réactionnaire pour faire revenir le Vieux-Monde de l'exploitation, de la superstition et des inégalités.

Tous les acquis démocratiques, républicains, laïques et sociaux sont visés par ces offensives conjointes. C'est pourquoi, la Fédération nationale de la Libre Pensée s'adresse à tous ceux qui sont attachés à la défense de l'unité, de l'indivisibilité de la République, de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, des acquis sociaux et des droits, à agir ensemble pour la défense des acquis de la civilisation.

La loi de 1905,
c'est le non financement des cultes
Il faut abroger la loi Debré !

L'Article 2 de la loi de 1905 déclare comme un principe institutionnel : « la République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte ». L'Eglise catholique le dit clairement : l'enseignement privé à 95% catholique est une œuvre de l'Eglise, il est placé sous la tutelle et le contrôle des Evêques.

Or, par la loi du 31 décembre 1959, dite loi Debré, l'Etat finance l'enseignement privé catholique, au mépris du principe : « Fonds publics à l'Ecole publique, fonds privés à l'école privée ».

L'enseignement privé catholique ne complète pas l'Enseignement public, il le concurrence outrageusement avec les fonds publics détournés de leur mission d'origine : permettre le droit à l'Instruction pour tous au sein de l'Ecole publique, laïque et républicaine.

Dans le budget 2015 de l'Etat, ont été votés :

- **7 176 057 475 euros détournés pour l'enseignement privé (1er et 2nd degrés)**
- **627 630 000 euros détournés pour le forfait d'externat privé**
- **578 751 591 euros détournés pour l'enseignement agricole privé**
- **78 895 852 euros détournés pour l'enseignement supérieur privé**
- **Soit 8, 5 milliards d'euros détournés des fonds publics !**

A cela s'ajoute près des 2 milliards détournés des budgets des collectivités territoriales.

Le respect réel et intangible de la loi du 9 décembre 1905 de Séparation des Eglises et de l'Etat exige la fin du financement public de l'Eglise catholique et sa principale œuvre : l'enseignement privé.

Il n'y a pas de véritable lutte pour la défense de la laïcité, sans lutte pour l'abrogation de la loi Debré !

La Fédération nationale de la Libre Pensée

appelle à une manifestation nationale,
le samedi 5 décembre 2015 à 15H à Paris
Pour défendre la loi du 9 décembre 1905 :

Il faut abroger la loi Debré !

MONS 2015
CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

L'EXPOSITION:
« *Van Gogh au Borinage : naissance d'un artiste* »

Il nous est particulièrement agréable, dans le cadre des partenariats que nous avons noués avec des associations partageant les mêmes valeurs, et, entre autres, la Fondation Louis Piérard, de signaler à nos lecteurs la réédition du livre de Louis Piérard : « La vie tragique de Vincent Van Gogh ».

Louis Piérard, il nous plait ici de le souligner, surtout par les temps qui courent, a été à la base de la création, en 1904, d'un Cercle de la Libre Pensée au sein de la Maison du Peuple de Frameries. A l'époque, et à l'âge de 18 ans, il fallait une sacrée force de caractère et de conviction laïque pour relever pareil défi alors que le cléricalisme était encore tout puissant.

Rappelons brièvement ce que fut cette figure emblématique de la cité de Bosquètia.

Louis Piérard est né à Frameries en 1886. Journaliste dans de nombreux quotidiens dont la presse socialiste, puis au journal Le Soir, il collabora à de nombreuses revues belges et étrangères. Polyglotte, reporter et grand voyageur, écrivain, poète, critique littéraire et critique d'art, académicien, promoteur des Arts et des Lettres belges, tant en Belgique qu'à l'étranger, il entreprit très jeune une œuvre d'éducation populaire pour rendre la culture accessible à tous. Conférencier brillant et homme politique, ami de la France et Président du groupe parlementaire franco-belge durant toute la durée de son mandat politique, il avait été élu député de Mons en 1919, jusqu'à sa mort en 1951, survenue à Paris, à l'issue d'une manifestation d'hommage à l'écrivaine Colette. Grand humaniste, citoyen du monde, Louis Piérard fut tout cela à la fois, un esprit de grand éclectisme. Il a marqué son époque et sa région, le Borinage, son pays, d'une empreinte profonde sur le plan politique, social et culturel.

La vie tragique de Vincent Van Gogh est sans doute l'une des œuvres majeures de Louis Piérard, mais il faut citer aussi Les Trois Borains, On a volé l'Agneau mystique, Orient et Occident. Ce sont en fait plus d'une centaine d'œuvres en tous genres (romans, essais, poésies, anthologies, préfaces, articles de presse, traductions,

monographies diverses,…) que l'on doit à sa plume prolifique.

Le livre « La vie tragique de Vincent Van Gogh » constituait, à l'époque où il fut rédigé en 1924, la biographie la plus accomplie sur Vincent Van Gogh. En 1924, les études sur Van Gogh étaient relativement peu nombreuses. Bien des aspects de la carrière de l'artiste restaient dans l'ombre ou étaient pratiquement inconnus. Pour remédier à cette carence, Louis Piérard a mis en œuvre ses qualités d'historien, de journaliste, de psychologue, de critique d'art. Autrement dit, comme le titre du livre l'indique d'ailleurs nettement, on a affaire plus à une biographie qu'à un commentaire esthétique. Il revêt toujours aujourd'hui un intérêt exceptionnel par les nombreux témoignages directs que Louis Piérard a recueillis sur le séjour du peintre au Borinage et, comme il l'écrit, c'est là, parmi les « gueules noires », que s'éveilla tout à fait sa vocation de peintre.

Qui mieux qu'un borain, en effet, pouvait suivre, à Wasmes et à Cuesmes, l'évangéliste fraternel déjà tenté par le démon de la peinture, comme l'a écrit feu le Professeur Pierre Ruelle, de l'Université Libre de Bruxelles, membre de l'Académie Royale de Langue et Littérature françaises de Belgique.

Or, c'est précisément cette période de l'artiste qui a retenu tout particulièrement l'intérêt de la Fondation Mons 2015 qui a pris l'initiative de rééditer cet ouvrage à l'occasion de l'exposition « Van Gogh au Borinage : la naissance d'un artiste » qui lui est consacrée dans le cadre de « Mons, Capitale européenne de la Culture »

Sans aucun doute, cette réédition, la cinquième, rencontrera auprès de tous les admirateurs du « peintre des Tournesols » le succès remporté lors des précédentes éditions.

Elle a fait l'objet d'un tirage à part, par la Fondation Mons 2015, d'exemplaires numérotés destinés spécialement à la Fondation Louis Piérard, se présentant dans un format agréable de 145 X 210 mm, de145 pages, couverture en quadrichromie, illustrés de dessin et document photographique.

Ces exemplaires peuvent être obtenus, au prix de
souscription de 13 euros,
auprès de la Fondation Louis Piérard,
5, place Alfred Defuisseaux, 7000 Frameries, ou
en s'adressant par courriel à son Président, à l'adresse suivante :
raoul.pierard@skynet.be - téléphone 065 / 31 96 87

L'AGENDA
Mai/Juin

Conférence - Débat (report de la conférence du 30 avril 2015)
« La Belgique, Etat Laïque ou ... Presque? »
Jeudi 21 mai 2015 à 19.30 - Accés libre - Entrée gratuite
Invité: Jean-Philippe Schreiber

Conférence - Débat
« Saint Georges Superstar »
Jeudi 11 juin 2015 à 19.30 - Accés libre - Entrée gratuite
Invité: Charles Henneghien

Conférence - Débat
« Inquisition Et Sorcellerie à la Fin Du Moyen Âge »
Jeudi 25 juin 2015 à 19.30 - Accés libre - Entrée gratuite
Invité: Benoît Beyer de Rycke

Café Philo
Jeudi 7 mai 2015 à 18.30 - ***« Sceptique mais pas trop »***
Jeudi 4 juin 2015 à 18.30 - ***« Le bonheur ici et maintenant »***

Conférence - Débat

« La Belgique, Etat Laïque ou ... Presque? »

Jeudi 21 mai 2015 à 19.30 - Accés libre - Entrée gratuite

Invité: Jean-Philippe Schreiber

Diplômé de l'Université libre de Bruxelles et de l'École des hautes études en sciences sociales (Paris), docteur en philosophie et lettres (1993), Jean-Philippe Schreiber est depuis 1996 professeur à l'Université libre de Bruxelles (ULB), où il a dirigé de 2003 à 2007 le Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité (CIERL), dans lequel il a fait toute sa carrière.

Professeur ordinaire à l'ULB, il y enseigne notamment l'histoire des religions et des institutions. Il est également directeur de recherches au Fonds national de la recherche scientifique. Il a créé un portail Internet intitulé « Observatoire des Religions et de la Laïcité » (ORELA), site d'information et d'analyse sur l'actualité des religions.

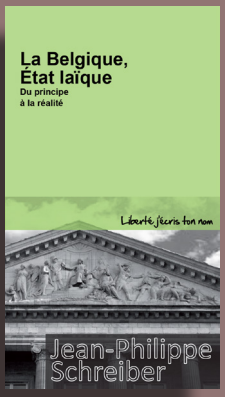

Intellectuel discret mais très actif, Jean-Philippe Schreiber intervient dans le débat public sur le retour du religieux dans l'espace public avec l'originalité de son regard d'historien et son expérience du dialogue interculturel.

Les temps ne sont pas à l'angélisme. Plus que jamais il est nécessaire de repérer ce qui nous permet de vivre ensemble, les valeurs de tolérance, de respect de l'autre, et la capacité de partager un espace commun sans lui imposer ses propres opinions. Sans oublier en ces moments tragiques, l'humour. En somme, ce qu'on pourrait décrire sous le terme de laïcité, et que nous pensons être un des enjeux capitaux de nos sociétés aujourd'hui.

Pour en savoir plus, rien de tel que le débat suscité par les livres, et en l'occurrence le dernier livre de Jean-Philippe Schreiber «La Belgique, Etat laïque... ou presque» publié aux Editions Espace de libertés. Car la Belgique est constitutionnellement un Etat laïque, érigé tel quel par ses pères fondateurs, les constituants de 1831, désireux de séparer

rigoureusement le politique du religieux. Mais la réalité est un peu différente, dit Schreiber. Les cultes sont subventionnés, les réseaux scolaires sont dédoublés, et l'Etat s'entoure encore parfois de symboles religieux. Faut-il abroger tout cela, comme le pense l'auteur, afin de séparer l'Etat de toute conception théologique ?

Le débat qui suivra cette conférence risque d'être particulièrement intéressant et animé.

Conférence - Débat

« Saint Georges Superstar »

Jeudi 21 mai 2015 à 19.30 - Accès libre - Entrée gratuite

Invité: Charles Henneghien

Enquête sur le succès d'un mythe, du Moyen-Orient à la Grand-place de Mons

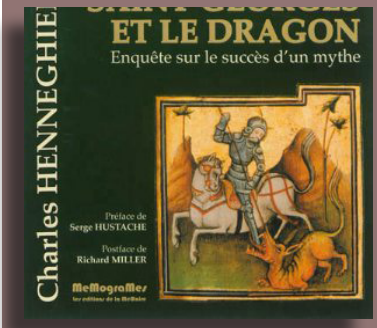

Saint Georges va se trouver au cœur des évènements de Mons 2015, capitale européenne de la culture.
Son combat contre le dragon aura lieu cette année le dimanche 31 mai. Depuis 2005, il est reconnu par l'UNESCO comme chef d'œuvre du patrimoine culturel mondial.
Une telle distinction rendait souhaitable de situer l'évènement dans une perspective dépassant le cadre de l'histoire locale. D'où ce nouveau Musée-Centre d'interprétation de Saint-Georges et du Dragon qui s'est ouvert le 4 avril à deux pas de la Grand - Place.
C'est aussi l'ambition de cette conférence qui explore l'extraordinaire diversité du culte au-delà de nos frontières jusqu'en Ethiopie, en Inde du sud ou au Brésil.

En France, 129 villes et villages portent son nom. Dans toute l'Europe, des centaines d'églises, basiliques et cathédrales lui sont dédiées. Subsistent aussi bon nombre de processions, pèlerinages et fêtes populaires en son honneur, y compris des simulacres de combat dont Mons n'a pas l'exclusivité.
Il est très populaire dans tout le monde hellénique, dans les pays slaves et dans les communautés chrétiennes au Moyen-Orient, en Egypte et ailleurs.
Mais le plus surprenant est que, dans les pays arabes du Moyen Orient, sous le nom d'Al Khodr, il est connu et respecté par les musulmans, comme un saint homme bienveillant, rassurant.
Une telle diffusion du culte permet de s'interroger sur l'universalité de ce mythe qui symbolise la victoire du Bien contre le Mal.

Conférence - Débat

« Inquisition Et Sorcellerie à la Fin Du Moyen Âge »

Jeudi 25 juin 2015 à 19.30 - Accés libre - Entrée gratuite

Invité: Benoît Beyer de Rycke

La sorcellerie est à la mode : dernier avatar du genre, Harry Potter, l'apprenti sorcier de l'écrivain anglaise J. K. Rowling. Autre exemple un peu plus ancien, l'héroïne du feuilleton Ma sorcière bien-aimée, dont les 254 épisodes enchantèrent les téléspectateurs dans les années 1960. Cependant, avant d'avoir été « bien-aimée », la sorcière fut « mal-aimée ». L'image qui surgit spontanément est celle d'une vieille femme qui, chevauchant son balais, se rend au sabbat pour y adorer le Diable.

Plate 8.4 Twelfth-century mural of the goddess Frigga riding a distaff, in the cathedral at Schleswig, Schleswig-Holstein, Germany. Nigel Pennick.

Et tout aussi spontanément, c'est au Moyen Âge que l'on songe. Or la « chasse aux sorcières » n'est pas à proprement parler un phénomène médiéval : c'est en effet aux XVIe-XVIIe siècles qu'elle a été déclenchée, à l'époque d'Erasme et de Descartes.

Cependant, si la chasse aux sorcières est un épisode datant des Temps modernes, elle a malgré tout été préparée au Moyen Âge, en particulier au XVe siècle. C'est en quelque sorte à parcourir l'archéologie de cette chasse aux sorcières que sera consacrée cette conférence

Benoît Beyer de Ryke

Licencié de l'ULB en Philosophie (1994) et en Histoire (1997), agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (1995), Benoît Beyer de Ryke a été aspirant du FNRS de 1998 à 2002. Depuis 2003, il est assistant à l'ULB. Il est en outre secrétaire de l'Unité de Recherche en Histoire Médiévale (URHM) et est rattaché au Centre Interdisciplinaire d'Etude des Religions et de la Laïcité (CIERL). Il est par ailleurs membre de l'Equipe de Recherche sur les Mystiques Rhénans (Université de Metz). Benoît Beyer de Ryke est également membre du comité organisateur du Réseau des Médiévistes Belges de Langue Française (RMBLF, groupe de contact du FNRS), ainsi que de la Société Internationale pour l'Etude de la Philosophie Médiévale (SIEPM), et du Collège des Alumni de l'Académie royale de Belgique. Benoît Beyer de Ryke s'intéresse à l'histoire culturelle et intellectuelle du Moyen Age occidental, ainsi qu'à l'histoire des mentalités religieuses. Il achève actuellement, sous la direction de Jean-Marie Sansterre, une thèse de doctorat sur l'encyclopédisme médiéval en rapport avec le christianisme («Le Miroir du Monde. L'esprit encyclopédique médiéval en rapport avec la religion dans l'Occident chrétien»). Ses travaux ont porté principalement sur Maître Eckhart et la mystique «rhéno-flamande», sur l'augustinisme politique et la doctrine médiévale de la théocratie pontificale, et enfin sur les encyclopédies médiévales.

Café Philo

Jeudi 7 mai 2015 à 18.30 - ***« Sceptique mais pas trop »***

Jeudi 4 juin 2015 à 18.30 - ***« Le bonheur ici et maintenant »***

André Comte Sponville propose une belle formule pour définir la philosophie :

« la philosophie s'est penser sa vie et vivre sa pensée. »

Et cette phrase est le point de départ de ce café philo 2015à la maison de la laïcité de Frameries . Une fois par mois depuis février 2015, nous sommes donc en chemin car nul ne possède la philosophie, tout au plus pouvons-nous approcher cette Sagesse qui est le but de la philosophie.

Enseigner la philosophie, c'est semer des bribes, des morceaux de savoir qui devront cheminer en chacun de nous.

Nous terminerons cette première saison par un souper philosophique qui nous regroupera autour du : « bien manger », ce repas sera entrecoupé de « propos de table » à vocation philosophico-gustative.
La participation financière est de 10€ par séance et par personne et à régler sur le compte de l'ASBL maison de la laïcité de Frameries BE 23 0682 2267 9691
Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter l'adresse suivante :

charlesjottrand@gmail.com
ou téléphoner au 0477/474546.

Au plaisir de vous rencontrer.

C. Jottrand

Nos activités précedentes

Conférence - Débat

« Les femmes dans la guerre 14-18 et l'entre -deux- guerres »

16 mars 2015

Invité: Valérie Piette

Avec beaucoup de perspicacité, notre conférencière a évoqué les combats menés par les femmes dans leur longue marche pour leur émancipation sur tous les plans,- familial, social, culturel et politique.

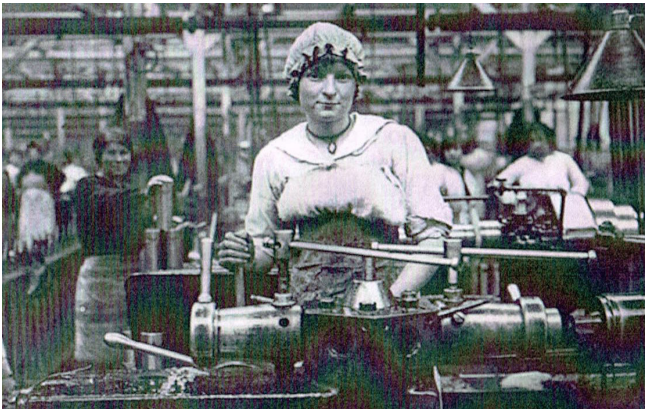

Valérie Piette est professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université Libre de Bruxelles. Sa thèse universitaire en vue de l'obtention de son doctorat en histoire, qui a été couronnée par un Prix du concours de l'Académie Royale de Belgique, avait pour sujet « Domestiques et servantes. Des vies sous conditions. Essai sur le travail domestique en Belgique au 19ème siècle ».

La partie essentielle de son travail scientifique est consacrée à l'histoire des femmes et du genre, c'est-à-dire la construction sociale du sexe qui implique l'étude des rapports sociaux entre hommes et femmes.

Elle a notamment orienté ses études sur le premier conflit mondial et ses conséquences à long terme, sur le plan de la natalité, de la politique familiale, des droits de l'enfance, de la citoyenneté politique. C'est bien pourquoi, dans le cadre de notre cycle de conférences consacré au centenaire de la guerre 14-18, nous l'avons conviée à venir nous en parler sous l'angle plus particulier du rôle assumé par les femmes durant la grande guerre et l'entre- deux-guerres.

Déjà, en novembre dernier, nous avons inauguré ce cycle en rappelant ce que fut « La Belle Epoque », sur le plan culturel, social et politique, mais

nous n'avions alors fait qu'évoquer très brièvement la part prise par les mouvements féministes de l'époque dans les combats menés par les mouvements pacifistes, sous les slogans de « guerre à la guerre » et de « bas les armes », et de rappeler, entre autres, le souvenir de ces femmes courageuses que furent, entre autres, Marie Curie, Léonie Lafontaine, Bertha Von Suttner, Rosa Luxembourg.

D'emblée, abordant la condition féminine durant ce premier conflit mondial, notre conférencière a souligné la différence de situation qui existait entre la France et la Belgique où près de 80% des hommes ne furent pas engagés sur le front des hostilités, comme ce fut le cas en France où les femmes furent amenées à devoir travailler en masse dans les usines d'armement (les « munitionistes »)

En Belgique, le système de protection sociale qu'on lui connait aujourd'hui était inexistant à l'époque, et c'est tout un système à base de philanthropie et de bénévolat qui a été mis en œuvre, sous l'égide du « Comité national de secours et de l'alimentation », où les femmes se sont montrées particulièrement actives pour venir en aide aux femmes enceintes et aux enfants notamment, ce qui a donné naissance d'ailleurs à l'O.N.E. – l'Office National de l'Enfance.

A côté de la population ouvrière qui, alors, vivait dans un grand dénuement et de misère sociale, la « petite bourgeoisie » s'est trouvée confrontée fortement à une situation de disette et à de nombreux besoins, et c'est ainsi que sont apparues les « ménagères belges » qui ont développé tout un art culinaire dans la manière d' « accommoder les restes » : la population belge connaissait une situation proche de la famine, d'où l'image fortement médiatisée, aux yeux de l'étranger, d'un « pays martyrisé » (les « pauvres belges »)

Les femmes se sont aussi beaucoup investies pour porter secours en qualité d'infirmières, et le nom d'Edith Cavell, qui, avec le docteur chirurgien Antoine Depage, jeta les bases d'une véritable organisation de services ambulanciers et de services hospitaliers, demeure dans toutes les mémoires.

Mais les femmes jouèrent également un rôle majeur en qualité de résistantes à l'ennemi, surtout dans les moyens de transport et de communication, pour la transmission de divers renseignements.

La plupart de ces femmes, qui ont servi pour de justes causes durant la guerre, sont devenues des « féministes » pour réclamer l'égalité politique entre hommes et femmes, et, par le suffrage universel, obtenir le droit de vote. Et Valérie Piette de rappeler que, certes, en reconnaissance des services rendus, des femmes avaient acquis le droit

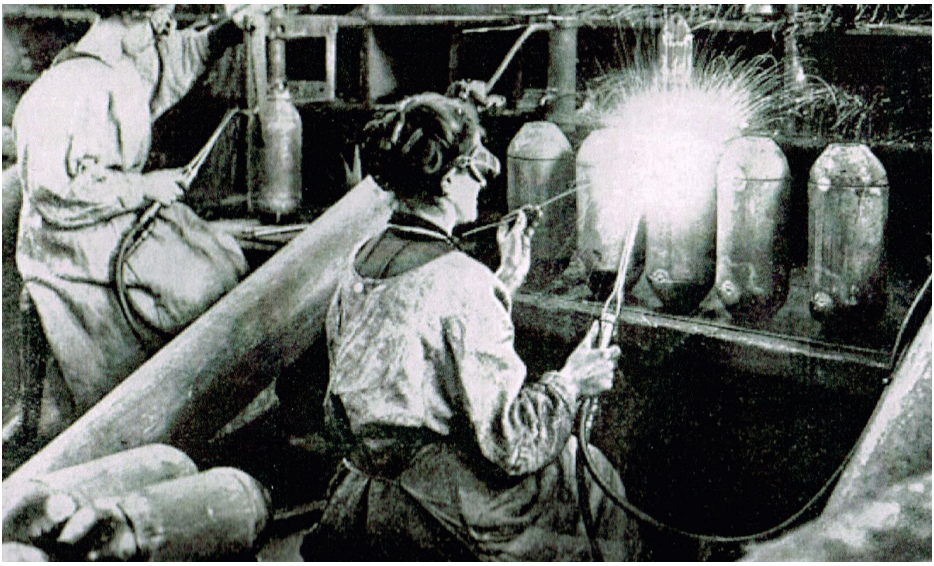

de vote, mais il ne s'agissait que des mères et veuves de guerre qui votaient, en quelque sorte, pour les morts, et encore, à condition de ne pas se remarier ! Des « femmes exceptionnelles » furent, par ailleurs, considérées comme éligibles, mais par des hommes, dont, entre autres, la baronne Marthe Boël, Lucie Dejardin, la mère de Paul-Henri Spaak, Marie Spaak.

D'Isabelle Blume, que notre conférencière a tenu à épingler plus particulièrement, nous reprendrons ici ce qu'il en est dit d'elle dans la présentation qui en est faite dans l'exposition « Mons Superstar ! », une terre d'inventeurs et d'innovation, à l'occasion de « Mons 2015, capitale européenne de la culture », exposition remarquable par la richesse et la qualité des documents exposés, et révélatrice de tant de talents.

Passionaria de la cause des femmes quand celles-ci étaient encore confinées aux tâches domestiques et ne recevaient qu'une instruction essentiellement ménagère, Isabelle Blume, née en 1892, à Baudour, plaidera toute sa vie en faveur de l'égalité conjugale et d'une juste place pour chaque femme dans la société. A son époque, dans leur grande majorité, les femmes sont privées de tout droit politique et leur formation se limite au strict minimum nécessaire à la vie de leur foyer et au confort de leur époux.

Isabelle Blume sera de tous les combats ; le droit de vote en est un. Elue députée en 1936, quand l'électorat était alors encore exclusivement masculin, elle luttera sans relâche pour le droit de vote des femmes, allant même jusqu'à se détourner de la position officielle

de son parti, le P.O.B., longtemps réticent au suffrage féminin. En 1945, c'est elle qui déposera le rapport exigeant un vote en faveur de ce droit à la Chambre, qui sera chose faite en 1948. Une victoire qui, pour l'infatigable féministe, ne sera pourtant qu'un moyen pour poursuivre la conquête de l'égalité homme-femme sur d'autres fronts.

Tous ces combats ont été à la base de l'émancipation de la condition féminine qui ont abouti à conférer à la femme le rôle et le statut qu'on lui reconnait dans nos sociétés actuelles.

Mais la question qui se pose aujourd'hui n'est-elle pas de s'interroger sur le fait que le combat de la femme pour son émancipation n'a pas changé de camp ? Nous faisons référence ici au film documentaire remarquable que vient de produire Hadja Lahbib, présentatrice au journal télévisé de la première chaîne de la RTBF, sous le titre « Femme musulmane, patience, patience. T'iras au paradis… » La soumission, en effet, de la femme musulmane à certains interdits pose évidemment problème à nos sociétés démocratiques basées sur le principe de l'égalité de l'homme et de la femme.

Raoul Piérard

Café Philo:

« Penser sa vie et vivre sa pensée »

Tel était le thème du café philo que nous organisions, jeudi 12 février, avec Charles Jottrand et qui a recueilli un beau succès de participation.

A l'issue d'une belle présentation, retraçant l'histoire de la philosophie depuis l'époque gréco-romaine jusqu'à nos jours, le débat, à l'initiative de notre ami Luc Gautier, a notamment porté sur l'attitude plus militante que philosophique de certains intellectuels qui occupent aujourd'hui le devant de la scène.

Alors ***Jean-Paul Sartre***, le contemporain capital comme l'a surnommé J-M Le Clézio, l'immense Sartre, intellectuel engagé qui s'est si souvent fourvoyé ou ***Raymond Aron***, son camarade de la rue d'Ulm, le « petit professeur », intellectuel lucide, couronné des lauriers de la raison raisonnable.

Sartre, le héraut de la révolte qui n'a jamais rêvé que l'impossible ou Aron, le champion de l'intelligence empirique ?

Rappelons d'abord que si les premiers philosophes apparaissent, en Occident, dans le monde de l'Antiquité grecque, vers le 7ème siècle av. J.-C., avec la démarche intellectuelle des générations de penseurs dits « présocratiques », la notion d'intellectuel est beaucoup plus récente et surgit, fin du 19ème siècle, avec l'affaire Dreyfus.

C'est, en effet, en réaction au « J'accuse… » d'Emile Zola que, dans la Revue des deux mondes, en janvier 1898, Ferdinand Brunetière écrit :

« Et cette pétition qu'on fait circuler parmi les Intellectuels, le seul fait que l'on ait récemment créé ce mot d'Intellectuels pour désigner, comme une sorte de caste nobiliaire, les gens qui vivent dans les laboratoires et les bibliothèques, ce fait seul dénonce un des travers les plus ridicules de notre époque, je veux dire la prétention de hausser les écrivains, les savants, les professeurs, les philologues au rang de surhommes. »

Alors ces intellectuels qui vont peupler le 20ème siècle, qu'en est-il ?

Il est établi que lors de l'affaire Dreyfus, au couchant d'une chrétienté condamnée à la défensive, les intellectuels s'emparent d'un magistère moral que favorisent, par ailleurs, les

libertés républicaines, l'instruction publique et l'essor de la presse écrite.

Cette définition qui reste neutre ne confère pas de mission particulière aux intellectuels qui, selon Sartre, abusent de leur notoriété pour sortir de leurs domaines et critiquer la société et les pouvoirs établis au nom d'une conception globale et dogmatique.

C'est ce que ***Julien Benda***, en 1927 déjà, dans son remarquable ouvrage La Trahison des clercs, se charge de dénoncer.

Prenant l'affaire Dreyfus comme référence, cet ancien dreyfusard stigmatise les intellectuels qui, abandonnés aux passions politiques, perdent le point de vue de l'universel et engagent leur autorité dans des causes particulières, comme celle de la race (lors de l'affaire Dreyfus), de la classe (lors de la Révolution russe et de l'émergence du communisme) ou de la nation (lors de guerre 14-18).

Ce faisant, Benda dresse le portrait de l'intellectuel : un esprit désintéressé, « dont l'activité, par essence, ne poursuit pas de fins pratiques ». S'il entre dans la mêlée politique, c'est au nom de « l'humanité », de la « justice », bref « d'un principe abstrait, supérieur et directement opposé aux passions politiciennes ».

Or, constate-t-il, plusieurs clercs, plusieurs intellectuels manquent à leur fonction morale, car ils ont cessé d'être « les officiants de la justice abstraite » et sont devenus, en bataillant, soit pour le socialisme, soit pour l'antisémitisme, soit pour le nationalisme, une « milice spirituelle du temporel ».

Et Benda de réaffirmer la vocation de l'intellectuel d'être la mauvaise conscience du monde « laïque et pratique », le garant ou le témoin de la civilisation, entendue comme « la primauté morale conférée au culte du spirituel et au sentiment de l'universel ».

Une telle mission excédait sans doute les possibilités des intellectuels, que Benda élevait à la hauteur d'esprits purs planant superbement au-dessus des contingences matérielles.

Si cet idéal de l'intellectuel, dépositaire de valeurs universelles et spirituelles, face aux intérêts temporels de la cité, fonctionnera en certaines occasions, cette revendication hautaine d'une fonction sacerdotale suscitera l'hostilité de nombreux autres lettrés refusant d'être des clercs.

Nul autre mieux que ***Maurice Barrès*** ne s'est élevé contre l'universalisme prétendu des intellectuels et face à l'orgueil d'une élite intellectuelle, isolée des « masses » par ses abstractions, n'a revendiqué son anti-intellectualisme au profit de l'instinct sûr du « petit peuple ».

Selon Barrès que Dreyfus soit ou non coupable, importe peu : la justice commise au détriment d'un unique individu ne pèse pas lourd au regard de la cohésion nationale et de la sauvegarde des institutions.

Pendant les années trente, la montée du fascisme et du nazisme, imposait à nouveau que les intellectuels, , comme au temps du dreyfusisme, délaissant l'empyrée des idées pures, interviennent dans le débat politique en se mettant au service des valeurs universelles contre la menace des passions particulières, nationalistes et racistes.

Pour Benda, il n'y avait pas à « aimer » le régime démocratique mais à « haïr ceux qui s'y opposaient » car « ils le faisaient, plus ou moins franchement, en réclamant l'inégalité civique des hommes, soit au nom de la naissance, soit au nom de la fortune, c'est-à-dire au nom de l'injustice ».

Emmanuel Mounier

Arrivent les temps nouveaux de l'après-guerre et la philosophie de l'engagement s'impose à la conscience de beaucoup : les moralismes de jadis sont bons pour la brocante. La seconde guerre mondiale a démontré que l'impératif moral devait s'incarner dans une praxis.

Ce qu' ***Emmanuel Mounie***r résume ainsi : « L'Absolu n'est pas de ce monde. Nous ne nous engageons jamais que dans des combats discutables sur des causes imparfaites. Refuser pour autant l'engagement, c'est refuser la condition humaine ».

Les intellectuels doivent donc accepter la dure loi du réalisme politique, comme le dit un des personnages de Sartre dans Les Mains sales : « On ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs ».

Mais cette acceptation des règles machiavéliennes de la politique va soumettre les intellectuels à rude épreuve, notamment pendant la période de la Guerre froide qui peut apparaître comme une sorte d'éclipse de la raison intellectuelle équivalant au renoncement d'une autonomie de pensée au profit d'une mythologie révolutionnaire.

La découverte de la terrifiante expérience du stalinisme va bouleverser le microcosme des intellectuels, dont certains se sont faits, inconsciemment sans doute, les apologistes sinon du crime, au moins du mensonge : beaucoup vont alors renoncer aux idéologies globalisantes et aux exotismes de promission.

S'éloignant des tentations caractéristiques de l'intellectuel contemporain, et notamment de l'attrait du pouvoir, le modèle aronien – morale sans moralisme et engagement sans aveuglement – allait-il s'imposer ?

Alors que Sartre allait être celui qui illustre le mieux les mésaventures de l'engagement, les intellectuels allaient-ils s'isoler dans le monde de la pureté idéelle sous prétexte, comme le soulignait Rivarol à son époque, que le domaine de la philosophie est le lieu de l'absolu et le domaine de la politique, celui du relatif.

Ou au contraire allaient-ils composer

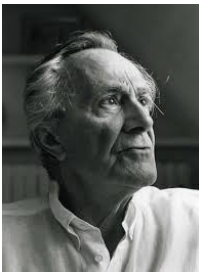

et accepter les impératifs de l'univers politique, chargé de tous les conflits, de toutes les volontés de puissance, de toutes les haines et de tous les appétits de pouvoir ?

Une double tentation qui est au centre du débat mené par le philosophe ***Jean-François Lyotard.***

Sa position, particulièrement remarquée, annonce la fin des intellectuels, dont l'ambition depuis les philosophes du 18ème siècle, était de penser et d'incarner l'universel.

« Il ne devrait plus avoir d'intellectuels, écrit-il. Et s'il y en a encore, c'est qu'ils sont aveugles à cette donnée nouvelle dans l'histoire occidentale depuis le 18ème siècle : il n'y a plus de sujet – victime universel au nom duquel la pensée puisse dresser un réquisitoire qui soit en même temps une « conception du monde ». Même « le plus défavorisé », dont Sartre a cherché à épouser le point de vue pour se guider dans le labyrinthe des injustices, n'est somme toute qu'une entité anonyme et empirique qui mérite sans aucun doute que l'on se mêle de son sort, par une responsabilité éthique civique, mais qui ne permet que des interventions limitées, défensives et locales ».

On assisterait alors chez les intellectuels au retour du Je, qui ne serait pas un aveu de narcissisme mais une déclaration tout à la fois de prudence et de liberté : les intellectuels renonceraient donc à être des agents de changement, des ingénieurs de l'avenir social, des créateurs d'utopie minimale.

Mais laisser le pouvoir matériel, livré à la seule logique de ses intérêts propres, c'est perdre de vue tout fondement éthique de la société politique et dans cette perspective, les intellectuels ont d'abord une vocation critique, celle de rappeler les valeurs universelles.

Toutefois l'on sait aussi depuis le théoricien marxiste ***Antonio Gramsci***, que l'intellectuel a une fonction organique.

Si l'on estime que l'horizon de nos sociétés n'est plus la révolution prométhéenne du prolétariat mais l'établissement en profondeur de la démocratie – perpétuellement menacée, jamais achevée -, les intellectuels ont aussi un rôle organique à exercer, être les ouvriers de cette démocratie impossible, régime de liberté limitée, d'égalité approximative et de fraternité intermittente.

Mais au-delà des cris des pamphlétaires et des manifestes des pétitionnaires, plus large et plus durable encore est le travail de ces intellectuels anonymes, de ces éducateurs, qui constitueront le vrai contre-pouvoir, à la fois critique et organique, au sein de la société démocratique.

Les assises éthiques de notre société imparfaite, mais perfectible, ne sont pas le monopole de quelques - uns mais l'affaire de TOUS.

Daniel Sclavon

Chères amies, chers amis,

Afin de pouvoir vous informer, en temps réel,

de nos activités, nous vous invitons à nous faire parvenir votre adresse email en adressant un courriel à:

maisonlaicitemeries@skynet.be

MERCI.

Comme vous avez pu le constater, notre site a été « hacké » par des personnes « bienveillantes », sans doute dérangées par notre position en faveur de la liberté d'expression et de Charlie Hebdo.

Il est aujourd'hui en reconstruction. Nous espérons vous y retrouver nombreux très bientôt.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la permanence n'est temporairement plus assurée à la Maison de la Laïcité. Si vous souhaitez nous contacter, nous vous invitons à envoyer un courriel à l'adresse suivante:

maisonlaicitemeries@skynet.be

Nos bénévoles mettront tout en œuvre pour y répondre dans les meilleurs délais.Merci encore de votre compréhension.

Le comité exécutif.

A méditer

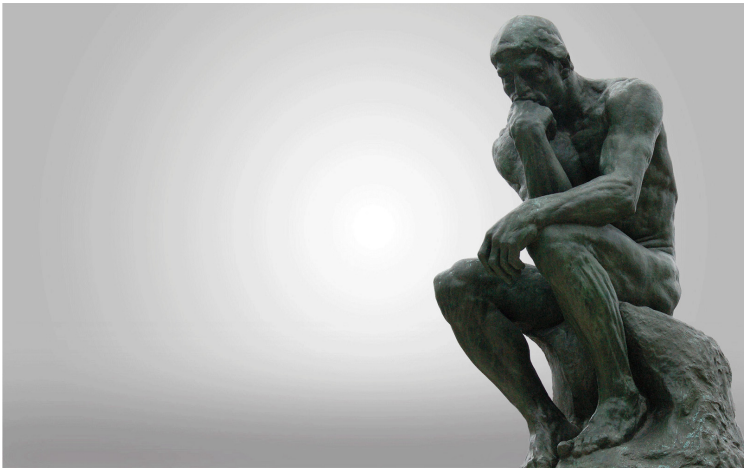

« On ne peut lui pardonner sa malhonnêteté qu'en se disant qu'avant de tromper les autres, il s'est donné beaucoup de mal pour se tromper lui-même ».

Commentaire du biologiste britannique, Peter Brian Medawar, prix Nobel de médecine en 1960, à propos de « Le Phénomène humain » du père Teilhard de Chardin.

« J'essaie de maîtriser ma passion sous l'expression modérée d'une pensée qui ne l'est pas ».

Michel Winock in Le siècle des Intellectuels (p. 603) à propos de Raymond Aron

« La libre pensée considère que la « justice sociale » n'est que la Raison appliquée par l'humanité à son propre gouvernement. En d'autres termes, la libre pensée est laïque, démocratique et sociale, c'est-à-dire qu'elle rejette, au nom de la dignité humaine, le triple joug du pouvoir abusif de l'autorité en matière religieuse, du privilège en matière politique et du capital en matière économique ».

Cité par L'Impertinent, journal des Libres Penseurs des Bouches-du-Rhône, février-mars 201

D. Sclavon

Maison de la Laïcité
de Frameries

La Maison de la Laïcité de Frameries asbl
Rue de la Libération, 152 - 7080 La Bouverie

Tél. : 065.78.11.53
Email : maisonlaicitеframeries@skynet.be
www.maisonlaicitеframeries.be